Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 12 (1924)

Heft: 182

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

M. Ch. Secretan, avocat, veut bien consentir à nous donner. Sous le titre de : *Notions élémentaires de droit public fédéral et cantonal*, il nous parlera des organes de la Confédération et des Cantons et de leurs compétences respectives. Nous espérons que nombreuses seront les femmes et les jeunes filles qui sauront profiter de cette occasion exceptionnelle de se documenter sur des questions présentant un intérêt chaque jour plus incontestable pour nous. Le prix du cours est de fr. 5. S'adresser à Mme Rey, Mousquines, 38. L. D.

Aigle. — Notre groupe est encore trop jeune, — à peine une année, — pour avoir eu une très grande activité. Toutefois, c'est avec beaucoup de zèle que nous avons travaillé cet hiver. Nos séances mensuelles sont appréciées et ses membres y assistent avec une régularité louable. Dans ces séances, nous faisons d'abord un petit cours d'instruction civique, puis une des dames de la section présente un travail sur un sujet se rapportant au féminisme. En outre, lorsqu'il y a des votations fédérales ou cantonales, nous étudions sérieusement la question, nous écoutons les diverses opinions, les discutons, puis passons au vote. C'est ce que nous avons fait à l'occasion de la revision de l'art. 41 de la loi sur les fabriques. A l'unanimité les membres présents se sont déclarés favorables à la revision, étant donné qu'il s'agissait seulement d'aider à l'industrie à sortir de la crise très grave qu'elle traverse actuellement, et que le principe des huit heures n'était pas atteint, l'article 40 ne subissant aucune modification. — Nous avons encore eu dernièrement le privilège d'entendre Mlle Dutoit, notre présidente cantonale, nous parler de *La femme et ses responsabilités sociales*. Cette très intéressante causerie nous valut trois adhésions. H. Z.

Bâle. — « Pourquoi les femmes désirent-elles le droit de vote? — Pour pouvoir venir en aide à ceux qui souffrent », répondait à cette question le prologue de la soirée organisée par la Section bâloise pour le Suffrage féminin au bénéfice des cuisines de Karlsruhe et des orphelins arméniens. Et grâce au nombreux public qui y était accouru, cette soirée a non seulement apporté une belle obole à ces deux œuvres, mais encore fait une utile propagande pour la cause du suffrage. Les auditeurs ont d'abord éprouvé le plaisir assez rare d'entendre un orchestre uniquement féminin sous une direction féminine, et on peut constater que les jeunes exécutantes, toutes élèves de l'Ecole secondaire des jeunes filles, se sont tirées à merveille de leur affaire. Puis a suivi un prologue extrêmemennt spirituel dû à Mlle P. Müller: la bonne mère Helvétie se préoccupe et de la misère de ses enfants, et de l'assurance-vieillesse, et de tous ceux qui, de l'étranger, lui demandent du secours; et avec effroi, elle doit constater que ses fils — incarnés dans le militariste-matérialiste Stünzi — se refusent totalement à faire un geste charitable. Mais alors, ses filles, les suffragistes réunies dans la salle, sont prêtes à lui venir en aide. Et « Mutter Helvetia » se repent d'avoir jusqu'à présent montré trop de prédilection pour ses garçons et se promet à l'avenir d'avenir d'être aussi fière de leurs sœurs! — Après un quartett de Mozart, vint l'événement de la soirée: la représentation de *Frau Wehrli*, l'œuvre du poète bâlois R. Schwarz, couronnée dans un concours de pièces féministes, et faisant l'apologie de la femme moderne. Frau Wehrli, c'est le nouvel idéal féminin, à la fois mère, femme d'intérieur, femme d'affaire, et qui trouve pourtant du temps pour s'intéresser à tout ce que la vie fait passer devant elle. On peut se demander si, dans la réalité, pareille personnalité si riche et si multiple peut se rencontrer, mais ce qui est vrai, c'est que toute son action est inspirée de l'esprit maternel, et là a été le grand mérite de l'auteur, de mettre l'accent sur ce côté du mouvement féministe; aussi, en dépit de quelques longueurs, cette pièce constitue-t-elle un excellent moyen de propagande[1]. Elle fut extrêmement bien défendue, d'abord par une charmante Frau Wehrli, presque trop jeune pour son rôle, puis par ses enfants, dont un délicieux garçonnet, et pas moins bien par les protagonistes de l'idée adverse: la belle dame à prétentions, la femme du pasteur effrayée pour « la mission de la femme » des progrès du féminisme, et la jeune fille ultra-moderne, avec ses boucles de page et ses cigarettes. Et la soirée s'acheva en pleine cordialité. (D'après la *National Zeitung.)*

[1] Cette pièce a paru dans l'*Annuaire des Femmes suisses* de 1923 et n'existe qu'en allemand. S'adresser pour tout renseignement concernant la représentation à la Rédaction de l'*Annuaire*, Rennweg, 55, Bâle. *(Réd.)*

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les envois ne sont faits que contre remboursement, versement au compte de chèques I 943, ou expédition de la valeur de la commande en timbres-poste. Les frais de port et de remboursement sont à la charge du destinataire.

A. de Morsier: *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme.* 1 brochure: 10 centimes.

Paul Vallotton, pasteur: *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage.* 1 broch.: 40 centimes.

Benj. Vallotton: *La Femme et le droit de vote.* 1 broch.: 20 cent.

L. Bridel: *La succession légale.* 1 vol.: 2 fr.; *Le droit des personnes.* 1 vol.: 3 fr. (Ouvrages vendus au profit de la caisse du *Mouvement Féministe.)*

Une Suissesse: *Nos réserves nationales.* 1 brochure: 30 centimes.

Emilie Gourd: *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain.* 1 brochure: 25 centimes.

Id. *A travail égal, salaire égal.* 1 brochure: 30 centimes.

Id. *Une vie et un exemple: Susan-B. Anthony (1820-1906.)* 1 brochure: 60 centimes.

Id. *La question des mœurs et la réglementation d'après l'enquête de M. A. Flexner.* 1 brochure: 60 centimes.

L. Hautesource: *Le suffrage féminin.* 1 brochure: 20 centimes.

Mme de Witt-Schlumberger: *Le rôle moral du suffrage féminin.* 1 brochure: 30 cent. (très peu d'exemplaires).

L'Union des Femmes de Genève. Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité. 1 brochure: 25 centimes.

Le Suffrage des Femmes en pratique. 2me éd. 1923. Un vol. 2 fr. 50.

Un message suffragiste du Président Wilson. Une feuille volante de propagande. Le cent: 2 fr.

Les droits politiques actuels des femmes: Une feuille volante, à encarter dans la brochure de Morsier, ou à distribuer séparément pour la propagande. Le cent: 2 fr. 50; les 10: 25 cent.

Cartes postales suffragistes illustrées (dessins originaux de Mlle Nath. Lachenal), 3 séries. La carte: 5 cent. Le cent: 4 fr.

Cartes postales avec pensées suffragistes. La carte: 5 cent.

A. Zollikofer: *Enquête sur les conditions de travail des gardes-malades en Suisse:* 1 broch.: 50 centimes.

E. Rudolph: *L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.* 1 brochure: 10 centimes.

Mlle A. Mayor: *La Tutelle féminine.* 1 brochure: 10 centimes.

La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes. 1 brochure: 25 centimes.

Dr A. L. Grütter: *Die Frau im öffentlichen Leben*, et Mme A. Jomini: *Des entraves que met au travail social des femmes leur minorité politique*, 1 brochure: 60 centimes.

Union des Femmes de Genève

22, rue Etienne-Dumont - GENÈVE

Local: Ouvert tous les jours, sauf le jeudi après-midi, de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

Bibliothèque: Lundi, mardi et vendredi, de 10 h. à midi et de 15 à 17 h.

Secrétariat des Intérêts féminins: (Bureau de renseignements) lundi et vendredi de 16 à 18 h.

Bureau de Placement (gratuit): Mardi et vendredi de 9 h. à midi.

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif

LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

GENÈVE, Rue du Marché, 40. | **BALE**, Freiestrasse, 105.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. | **ZURICH**, Sihlstrasse, 3.
NEUCHATEL, Faub. de l'Hôpital, 19

Genève. — Imprimerie Paul Richter, Rue Dr Alfred-Vincent, 10